



## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE PRÉOCCUPATION DU PUBLIC



Le changement climatique expose les infrastructures canadiennes à des conditions pour lesquelles elles n'ont pas été conçues à l'origine. Cela peut réduire leur durée de vie utile et entraîner des pertes économiques, des perturbations dans la vie et les habitudes quotidiennes des Canadiens en plus d'augmenter les risques pour la santé et la sécurité publiques et l'environnement. Il incombe aux ingénieurs d'empêcher ou de limiter ces perturbations et de réduire les risques en concevant, en construisant et en entretenant des infrastructures résilientes et capables de s'adapter aux impacts du changement climatique.

### QUE FAIT LA PROFESSION D'INGÉNIEUR?

Les ingénieurs se fient traditionnellement aux données historiques pour concevoir des infrastructures durables, sécuritaires et fiables, mais il leur faut aujourd'hui mettre au point de nouvelles méthodes de conception et d'exploitation pour s'adapter à des incertitudes plus grandes en raison du changement climatique. Ils doivent commencer par évaluer la vulnérabilité des infrastructures canadiennes aux impacts du changement climatique; les résultats de cette évaluation serviront de point de départ à l'examen systématique des codes, des normes et des méthodes de conception, d'exploitation et d'entretien.

### LE CVIIP

À cet égard, Ingénieurs Canada et ses partenaires ont créé le Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP). Cofinancé par Ressources naturelles Canada (RNCan), le CVIIP est une initiative canadienne d'importance regroupant les trois paliers de l'administration publique ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG). Son premier mandat consiste à aborder de façon systématique et à grande échelle la vulnérabilité des infrastructures au changement climatique du point de vue de l'ingénierie. Les travaux de ce comité déboucheront sur la première évaluation nationale de la vulnérabilité de l'ingénierie.

### L'ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ DES INFRASTRUCTURES

Le CVIIP évalue quatre catégories d'infrastructures publiques : **les bâtiments, les routes et structures connexes, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées et les ressources en eau**. Des études initiales de « portée » sont en cours dans le but de classer les infrastructures dans des sous-catégories adaptées, d'examiner les travaux déjà effectués et ceux qui le sont actuellement en ce qui concerne les impacts climatiques sur les infrastructures, de confirmer la disponibilité de données climatiques et sur les infrastructures et d'élaborer des indicateurs de capacité d'adaptation. Une ébauche de protocole d'évaluation de la vulnérabilité sera testée à l'aide de projets pilotes dans chaque catégorie d'infrastructures. Les résultats ainsi obtenus serviront à appliquer le protocole à une évaluation de chacune des catégories à l'échelle du Canada. Ces évaluations seront fusionnées en un premier rapport sur l'évaluation nationale de la vulnérabilité de l'ingénierie, dont la publication est prévue pour le 31 mars 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CVIIP, VEUILLEZ CONSULTER NOTRE SITE WEB  
AU [WWW.INGENIEURSCANADA.CA/PIEVC](http://WWW.INGENIEURSCANADA.CA/PIEVC)

